

FICHE REFLEXE

ACCÈS TEMPORAIRE



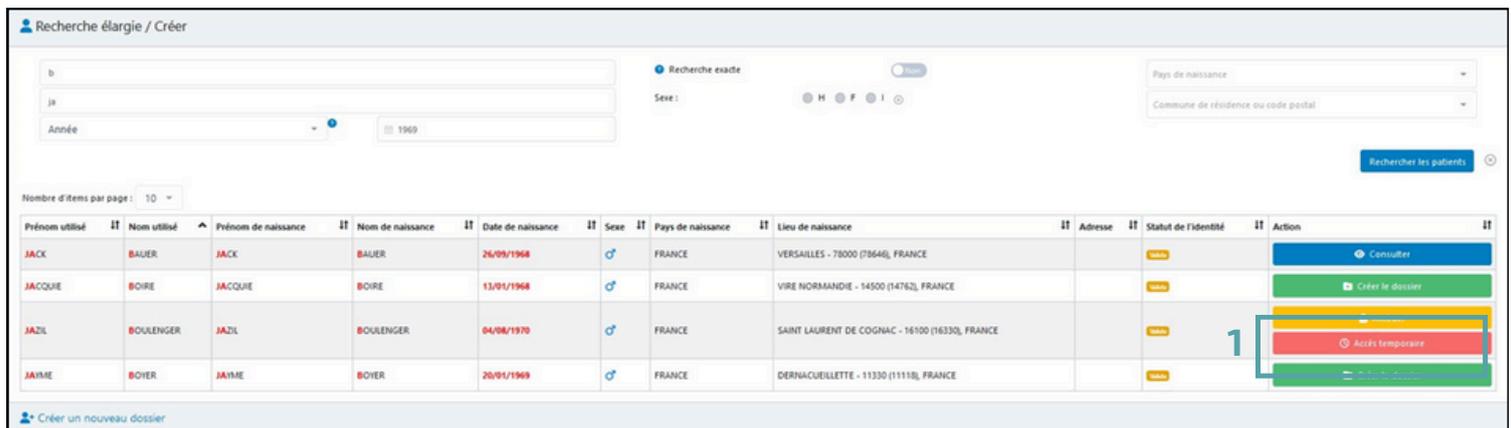
OU COMMENT AGIR EXCEPTIONNELLEMENT SUR UN DOSSIER PATIENT AUQUEL VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS EN TEMPS ORDINAIRE

Web

1

Accès temporaire

Depuis l'onglet **"Patient"**, rechercher si le patient existe. Si le patient **existe**, mais que le **professionnel n'est pas présent dans son cercle de soins**, un bouton rouge **"accès temporaire"** lui est accessible.



Recherche élargie / Créer

Prénom utilisé: b, Nom utilisé: ja, Année: 1969

Recherche exacte: []

Sexe: [] [] [] [] []

Pays de naissance: []

Commune de résidence ou code postal: []

Rechercher les patients

Prénom utilisé	Nom utilisé	Prénom de naissance	Nom de naissance	Date de naissance	Sexe	Pays de naissance	Lieu de naissance	Adresse	Statut de l'identité	Action
JACK	BAUER	JACK	BAUER	26/09/1968	♂	FRANCE	VERSAILLES - 78000 (78646), FRANCE		non	Consulter
JACQUE	BOIRE	JACQUE	BOIRE	13/01/1968	♂	FRANCE	VIRE NORMANDIE - 14500 (14762), FRANCE		non	Créer le dossier
JAZIL	BOULENGER	JAZIL	BOULENGER	04/08/1970	♂	FRANCE	SANT LAURENT DE COGNAC - 16100 (16330), FRANCE		non	Accès temporaire
JAYME	BOYER	JAYME	BOYER	20/01/1969	♂	FRANCE	DERNACUELLETTE - 11330 (11118), FRANCE		non	Créer le dossier

Créer un nouveau dossier

En cliquant sur le bouton **"Accès temporaire"**, un message de confirmation de demande d'accès s'affiche.

Pour confirmer la demande d'accès, cliquez à nouveau.



L'accès à un dossier patient sur lequel le **professionnel n'est pas préalablement habilité** va créer automatiquement un **accès en mode temporaire** et **alerter les utilisateurs habilités** sur le dossier.

2

Conséquences de l'accès temporaire

Une fois la demande d'accès temporaire confirmée:

- Santélien **renvoie vers le dossier patient** concerné
- Un **message de rappel** s'affiche en haut de page
- Une **notification** est transmise **aux utilisateurs habilités** sur le dossier concerné



L'accès au dossier est accordé pour une **durée de 2 heures**, passé ce délai, il faudra faire une demande classique d'accès au dossier via l'intégration au cercle de soins.